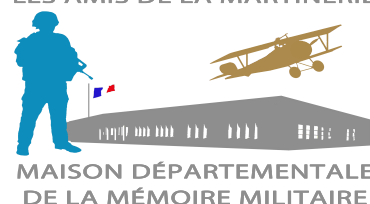




Permanence les mercredis 9h00/12h00 - 14 h00/17h00

LES AMIS DE LA MARTINERIE



ASSOCIATION LOI 1901 - CRÉÉE LE 20 JANVIER 2011

Reconnue d'intérêt général le 18 juin 2013

Châteauroux, le lundi 13 juillet 2026

Bonjour aux Amis de La Martinerie,

Les membres du C.A de l'association vous proposent une nouvelle journée champêtre

le samedi 05 septembre 2026

Cette manifestation se déroulera **à l'étang de CORLAY**, sur le site de l'UNC de Châteauroux-Déols mis gracieusement à notre disposition par le président de la section de l'UNC de Châteauroux-Déols.

Comme à l'habitude, Martial CHAMBLANC, Roland de VASSOIGNE, Jean-Pierre DAUGER, des membres du C.A. et des volontaires, ont accepté d'en assurer l'organisation autour d'un repas champêtre.

Le rendez-vous est fixé à partir de 11 h 00 pour le repas.

Tables et chaises sont sur place, **vous devez apporter vos couverts, assiettes et verres** (éventuellement vos boules de pétanque et autres jeux) et vos amis sont cordialement invités. Une sortie pédestre autour de l'étang sera organisée au cours de l'après-midi.

Les adhérents de l'UNC Châteauroux-Déols n'ayant pas pu organiser leur repas en raison de la canicule se joindront aux Amis de La Martinerie pour cette journée conviviale. Les membres des amis de La Martinerie qui avaient réglé leur repas à l'UNC sont invités à le préciser sur le bulletin réponse pour une prise en compte de ce paiement.

Pour préserver le site un minibus assurera la liaison entre le parking et l'étang.

En espérant vous retrouver très nombreux à l'occasion de cette nouvelle rencontre champêtre,

Bien Cordialement

Jean Jacques BERENGUIER
Président des Amis de La Martinerie

COUPON REPONSE

Mme, Mr _____ participera (ont) au repas OUI NON

Envisagez-vous de diner sur place en fin de journée OUI NON

Les boissons sont comprises dans le prix

Règlement du repas de midi : 25 € x =€

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans 0 € x

TOTAL €

Chèque à établir au nom de "l'Association des Amis de La Martinerie" et à adresser à notre trésorier, Roland de VASSOIGNE (8, route d'Issoudun - 36120 St AOUT), ou par virement sur le compte de l'association, en précisant : journée champêtre 2026.

Date limite d'inscription : dimanche 30 août 2026 (les chèques ne seront mis en paiement qu'après le repas)

Si vous avez un problème de transport ou si vous pouvez assurer du covoiturage, faites-le savoir au président. Le plan d'accès à l'étang de Corlay vous sera envoyé sur simple demande.

<https://www.les-amis-de-la-martinerie.org/fr>

161, rue Combanaire 36000 CHÂTEAURoux

lesamisdelamartinerie@orange.fr

06.33.42.91.30